



Habitants de Trélazé  
Le 11/04/2023

Madame, Monsieur,

Au côté de la ville de TRELAZE, Angers Loire Métropole investit en permanence dans l'amélioration des quartiers. C'est désormais le vôtre qui profite d'un réaménagement en profondeur. Celui-ci s'articule autour de trois mots : apaiser, sécuriser, embellir. Il inclut, entre autres, des mises aux normes d'accessibilité, tend à développer la végétalisation, à généraliser les infrastructures pour les cyclistes et à organiser les flux et les usages de manière à assurer le meilleur équilibre pour tous.

Les interventions programmées vont commencer dans quelques semaines. Ce courrier a pour but de vous présenter les différentes séquences de fermeture de l'avenue Jean Moulin, qui s'échelonneront du 24 au 28 avril 2023.

Nous sommes à votre écoute pour minimiser l'impact de ces travaux dans votre vie quotidienne, bien qu'évidemment, ils restent des moments de gêne et d'inconfort. Nous nous efforcerons de tenir les délais annoncés. C'est une priorité pour tous, même si des aléas ou des conditions météorologiques défavorables peuvent retarder l'avancement du chantier.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux équipes intervenant dans votre rue, afin que tout se passe au mieux, en sécurité et dans les meilleurs délais. Et sachez que les commerces restent bien évidemment ouverts tout au long des travaux.

Nous vous assurons de notre engagement complet au service des Trélazéens et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

**Monsieur Izzet ALBAYRAK**

Adjoint au cadre de vie et sécurité publique



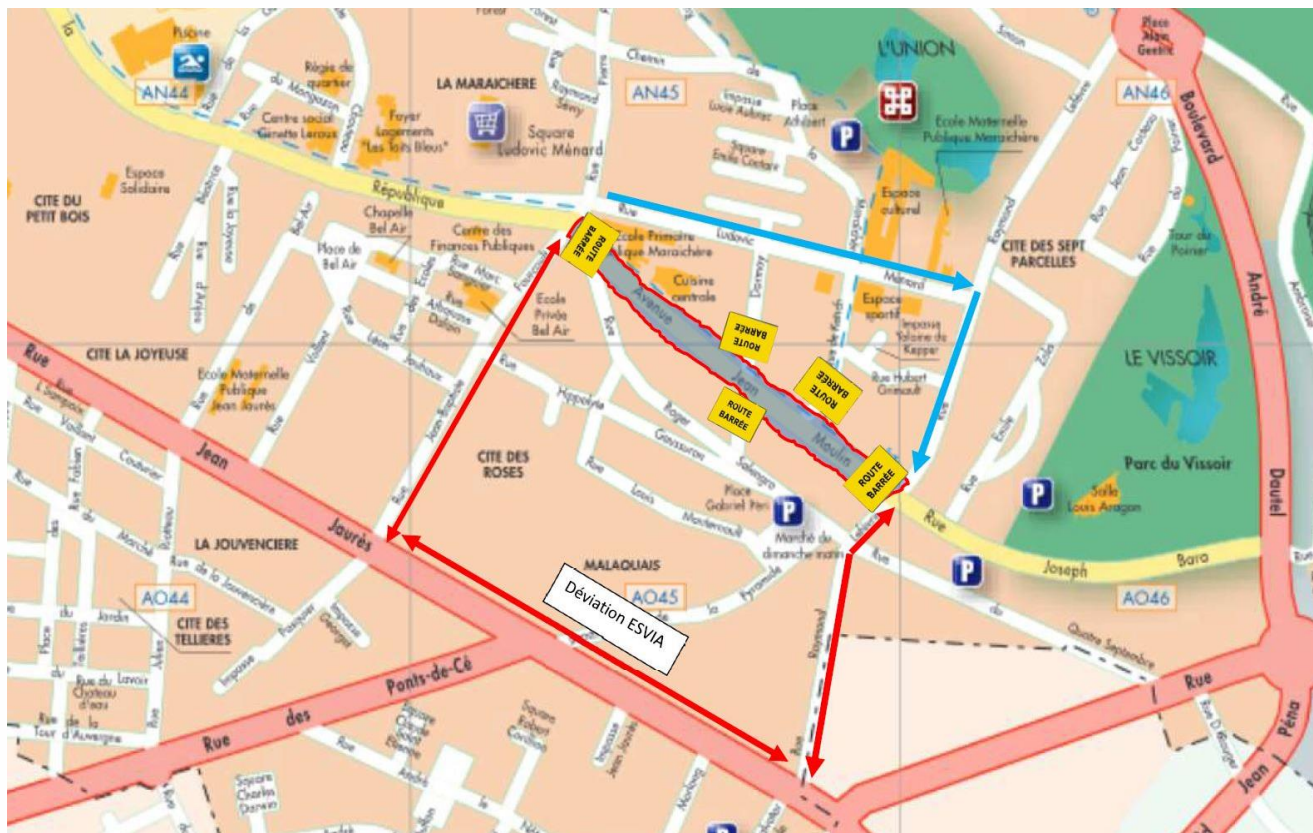
### Renseignements

02 41 21 54 73 – 02 41 05 34 04

[voirie.cu@angersloiremetropole.fr](mailto:voirie.cu@angersloiremetropole.fr)



Habitants de Trélazé  
Le 03/04/2023



Durant la semaine 17 (soit du 24 au 28 avril 2023), des travaux sont réalisés par les entreprises EIFFAGE et ESVIA, avec deux nuits de travaux (variables selon météo)

Fermeture de l'avenue Jean Moulin à la circulation – Mise en impasse de la contre-allée (avec double sens de circulation pour les riverains)

Mise en place d'une déviation depuis l'avenue Jean Moulin : suivre panneau D1

Mise en impasse des rues de Ketsch et Max Dormoy durant les travaux : suivre déviation

Mise en place d'une base de vie sur la contre-allée avenue Jean Moulin (face à la rue Roger Salengro)



### Renseignements

02 41 21 54 73 - 02 41 05 34 04  
voirie.cu@angersloiremetropole.fr